

## **Flottille pour Gaza: l'enquête doit respecter les standards internationaux**

11 juin 2010 – Une commission d'enquête créée par Israël pour examiner le déroulement exact de l'assaut lancé par ses forces le 31 mai contre une flottille humanitaire en route Gaza devra disposer d'une capacité et de moyens sérieux de remonter le fil des événements. C'est ce qu'a indiqué vendredi le Représentant spécial sur les exécutions extrajudiciaires, Philip Alston.

« Il y a plusieurs critères indispensables pour qu'une telle commission d'enquête soit conforme aux standards internationaux », a-t-il indiqué, précisant qu'il suivait de près l'évolution et les progrès de ce dossier.

Pour Philip Alston, la commission d'enquête devra être indépendante du gouvernement israélien et son rapport final devra être rendu public en intégralité et non laissé à la connaissance unique des autorités israéliennes.

La commission devra aussi avoir l'autorité juridique nécessaire pour accéder à toutes les preuves utiles, dont les témoins clés et tous les enregistrements audio ou vidéo existants sur ces événements.

« Si ces critères sont remplis, une commission d'enquête nationale peut constituer une contribution importante à la résolution des problèmes de Droits de l'homme » soulevés par l'opération israélienne, a expliqué Philip Alston. Il a ajouté que sa position se fondait sur ses études précédentes sur les standards internationaux à remplir pour les commissions d'enquête et sur son expérience personnelle acquise dans son travail autour du monde pour le compte des Nations Unies.

Le week-end dernier, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, s'était entretenu au téléphone avec les premiers ministres turc et israélien, Recep Tayyip Erdogan et Benjamin Netanyahu, afin de trouver un compromis sur le lancement d'une enquête « transparente, crédible, impartiale et rapide » demandée par le Conseil de sécurité de l'ONU dans une résolution adoptée le 1er juin.